

Quiès

Professionnel

par  Prod'Embout
TECHNOLOGIE



**Votre fabricant de solutions
sur mesure contre le bruit**

Qui sommes-nous ?

Prod'Embout Technologie conçoit et fabrique des protections auditives sur mesure Quies Professionnel, pour tous types de secteurs d'activité.

Prod'Embout fait partie du même groupe familiale que Quies, bien connue pour ses protections auditives grand public.

Fort d'une expertise dans le domaine de l'audiologie depuis 2002 grâce à notre activité de fabricant d'embouts pour appareils auditifs, tous les bouchons moulés anti-bruit bénéficient des mêmes conditions de fabrication que les embouts à destination du domaine médical. Notre procédé de fabrication combiné à nos équipes expertes dans le domaine garantissent précision et fiabilité à toutes les étapes de production.

En choisissant des protections auditives sur mesure vous optez pour une protection efficace, adaptée à chaque utilisateur et surtout confortable !



**Production
100% française**



**Savoir-faire
depuis plus
de 20 ans**



**Des conseils
personnalisés
et adaptés**



**Fabrication
française avec un
process rigoureux**



**Des produits
confortables
et efficaces**

Le risque bruit et la réglementation

Les bruits sont nocifs pour l'audition et, à répétition, ils peuvent entraîner une surdité irréversible. Les cellules des organes de l'oreille se dégradent à chaque exposition sonore trop importante. En protégeant l'audition, c'est la capacité à entendre qui est préservée. Ainsi, le Code du travail a publié plusieurs articles (R. 4213-5 à R. 4213-6 et R. 4431-1 à R. 4437-4) visant à protéger les collaborateurs exposés au bruit. A ce titre, l'employeur a plusieurs obligations relatives au niveau sonore d'exposition des collaborateurs :

Niveau sonore	Obligations
à partir de 80 dB (A)	L'employeur doit mettre à disposition des employés, des équipements de protection contre le bruit. Il doit former ses employés sur les risques liés au bruit ainsi qu'à l'utilisation correcte des équipements de protection.
à partir de 85 dB (A)	L'employeur doit vérifier le port effectif des protections contre le bruit. Les employés ont l'obligation de porter les protections auditives.
à partir de 87 dB (A)	Aucune exposition n'est autorisée.

Nous certifions que la protection auditive est conforme à la norme harmonisée EN 352-2:2020 et au règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle du 9 mars 2016. Déclaration de conformité UE disponible à l'adresse Internet suivante : www.prodembout.fr

Nos protections auditives sur mesure

Nous proposons une offre de protections auditives sur mesure complète qui saura répondre à tous vos besoins. Il est important de garder en tête qu'une protection efficace protège l'utilisateur sans l'isoler de son environnement afin de rester en alerte. Ainsi, nos équipes vous accompagnent dans la réalisation d'un diagnostic vous permettant de trouver la protection la plus adaptée. Ce diagnostic repose sur trois critères principaux :

1

Dans quel environnement sont utilisées les protections auditives ?



Humide et salissant, privilégiez l'acrylique

Sec et frais, privilégiez le silicone



Le poste de travail impose-t-il des contraintes ? (communications téléphoniques, casque)

2

Pas de contrainte particulière, privilégiez la forme demi-conque

Nombreux échanges téléphoniques et déplacements entre ateliers, privilégiez la forme conduit

3

A quel niveau sonore êtes-vous exposé ? Selon votre cas de figure, privilégiez un filtre avec atténuation :



Modérée

Forte

Très forte

RÉSULTAT : LA PROTECTION ADAPTÉE À VOS BESOINS



Acrylique conduit



Acrylique demi-conque

Atténuation	SNR	H	M	L
Modérée	23	26	20	13
Forte	26	28	23	17
Très forte	30	31	27	24

Atténuation	SNR	H	M	L
Modérée	24	27	22	16
Forte	27	28	24	21
Très forte	29	29	26	26



Silicone conduit



Silicone demi-conque

Découvrez aussi...

Protections auditives musicales

Nous proposons une gamme de bouchons offrant une atténuation linéaire moyenne 16 dB et forte 20 dB, les sons perçus sont moins intenses mais tout aussi clairs !

Idéale pour ces utilisations : musiciens (techniciens son, DJ, orchestres..), bibliothèques et espace de coworking, hôpitaux et cliniques, centres d'appels, restaurants / cafés animés et open space.



Systèmes de communication

Des solutions totalement sur mesure de protections auditives avec communication intégrée peuvent être réalisées.

Nos services associés

Sensibilisation au bruit

Une séance de sensibilisation au bruit est dispensée lors de la session de prise d'empreinte



Prise d'empreinte

Notre équipe se déplace dans vos locaux pour réaliser la prise d'empreinte des collaborateurs à équiper

Garantie

Nos produits sont garantis jusqu'à 5 ans

 **Prod'Embout**
TECHNOLOGIE

2 Avenue de la Carelle, 94290 Villeneuve-le-Roi
infos@prodembout.com
01 55 97 02 65

 : Prod'Embout Technologie

PE003016 / 25E